cueil intitulé : l'*Alouette aux champs*, auquel la *Revue normande* a donné de vifs éloges.

HAREL DU TANCREL (Augustin), publiciste et médecin, né à Liége d'un père français, mort à Paris en 1833. Il se fit recevoir docteur en médecine à Strasbourg, où il connut M. Bautain, qui le détermina à abjurer le protestantisme, fut ensuite chargé de l'éducation des enfants de M. Humann, qui fut ministre des finances sous Louis-Philippe, et se fixa à Paris. Il fonda et dirigea quelque temps dans cette ville un journal de médecine, la *Clinique*, qui ne réussit point, entra alors à la rédaction de l'*Avenir*, dirigé par Lamennais, et collabora quelque temps au *Moniteur des villes et campagnes*. On lui doit : *Thérapeutique de la phthisie pulmonaire* (Paris, 1830, in-8°).

HAREM s. m. (a-rèmm; *h* asp. — de l'ar. *charam*, chose sacrée, inviolable). Ensemble des appartements réservés aux femmes, chez les musulmans, et dans lesquels il est défendu à tout étranger de pénétrer : *En Orient, les* HAREMS *sont le résultat d'un abus de la puissance de l'homme, qui ne voit dans la femme que l'instrument de ses plaisirs.* (A. Maury.) *Toutes les femmes européennes qui ont pénétré dans les* HAREMS *s'accordent à vanter le bonheur des femmes musulmanes.* (Gér. de Nerval.)

— **Encycl.** Le mot *harem* prend en arabe différentes significations. Ainsi, sous le nom de *hareman* (d'après la lecture littérale *haremani*, les deux *harems*), les musulmans désignent les deux villes saintes de la Mecque et de Médine. Les Turcs et les Persans les appellent *haremeïn cherifeïn* (les deux *harems* illustres). Il existe dans l'administration turque une espèce de bureau de comptabilité nommé *haremeïn mahasébèsi qalemi*. Ce bureau a l'attribution de tous les fonds pieux, de toutes les sommes ayant une destination religieuse. Il constitue la septième division du département des finances.

Toutefois, le mot *harem*, dans son acception la plus ordinaire, sert à désigner l'appartement réservé de la maison, celui où, chez les Orientaux, restent les femmes, le gynécée. C'est dans ce sens que le mot est le plus connu parmi nous.

Généralement, on confond *harem* et *sérail* (plus correctement *seraï*). Il y a, cependant, une grande différence entre ces deux mots : *harem* veut dire appartement des femmes et est arabe, tandis que *seraï* est un mot persan et turc qui signifie simplement palais.

On sait que c'est en Orient une coutume presque universelle d'assigner aux femmes un appartement séparé de celui des hommes. Cet usage a toujours attiré l'attention des nations occidentales, chez lesquelles il est inconnu; mais il a donné lieu à bien des interprétations erronées, ayant pour cause les récits plus ou moins mensongers des voyageurs. Les auteurs musulmans sont encore ceux qu'il faut consulter de préférence à tous les autres, et, si l'on veut avoir un tableau exact de l'existence orientale, on n'a qu'à ouvrir les *Mille et une nuits*, par exemple.

Les Hébreux, comme nous le remarquons dans une foule de passages de la Bible, laissaient aux femmes beaucoup plus de liberté que les Arabes n'en laissent maintenant aux leurs. Nous voyons à chaque instant les femmes juives du temps des patriarches vaquer à leurs travaux domestiques, sortir, aller puiser de l'eau, aller glaner, sans craindre de se montrer aux yeux des hommes. Elles continuèrent encore à jouir longtemps de cette liberté; car un passage de Samuel (I, 9, 11) parle d'entretiens sur la voie publique entre des hommes et des femmes. Cependant, les puissants parmi les Hébreux, et particulièrement les rois, possédaient de véritables *harems*. Th. Hartmann a essayé de décrire un de ces *harems*, mais il a avancé bien des choses douteuses. Il prétend que le mot hébreu *herem* contient le sens de reclusion, de claustration, tandis qu'il signifie plutôt l'intérieur, le *penetrale* des Latins Gédéon, qui était cependant un homme pieux, avait plusieurs femmes, ainsi que David; Salomon possédait mille concubines, dont sept cents étaient de sang royal.

Cette séquestration de la femme est complètement en vigueur chez les tribus arabes. Cependant, plusieurs voyageurs nous apprennent que, dans la Syrie, à Damas, à Palmyre, cette coutume est moins rigoureusement suivie qu'au Caire et à Constantinople. Les Arabes de basse et même de moyenne condition n'avaient et n'ont généralement encore qu'une seule femme.

Ce n'est que devant son mari ou ses proches parents qu'une femme arabe peut paraître à visage découvert. Dans le Coran, ces parents sont ainsi énumérés : le mari, le père, le beau-père, le fils, le beau-fils, les frères et les neveux. Toute personne qui a le droit de voir une femme sans voile est appelée, par rapport à elle, *mahrem*, qui jouit de ses entrées au *harem ;* les Persans désignent sous le nom de *namahrem* (non *mahrem*) tous ceux qui ne possèdent pas cette prérogative.

Chez les Turcs, on observe le même usage, qu'ils ont naturellement adopté avec l'islamisme. Toute maison turque se divise en deux parties : la première, qui contient le maître, ses fils, ses domestiques, etc.; la seconde, qui est réservée aux femmes (épouse, fille, mère, tante, esclaves, etc.). Ces deux corps de bâtiments sont reliés par une chambre intermédiaire, dont l'accès n'est ouvert qu'au maître de la maison. Dans le *harem* même, les esclaves femelles vaquent aux occupations intérieures. Au milieu s'élève une grille à travers laquelle l'esclave la plus âgée transmet à l'intendant les ordres de sa maîtresse. Les proches parents ne sont ordinairement introduits qu'aux jours de grande fête, comme aux deux baïrams, aux noces, à la naissance ou à la circoncision d'un enfant. Encore ne sont-ils pas laissés avec la femme, mais en compagnie de plusieurs esclaves, et la visite est-elle de courte durée. Dans la plupart des maisons riches, le maître ne mange pas avec sa femme ni avec ses concubines. Les fenêtres de l'appartement donnant sur la cour ou sur la rue (mais rarement) sont munies d'espèces de jalousies. Pour se rendre aux bains publics, pour aller en visite chez leurs connaissances ou faire des emplettes au bazar, il faut toujours que les femmes soient accompagnées d'un ou de plusieurs eunuques, qui exercent sur elles une rigoureuse surveillance. Si elles rencontrent dans la rue leur plus proche parent, elles ne doivent pas lui adresser la parole. De temps en temps elles vont voir leurs amies, mais ces visites ne sont pas bien fréquentes. Les bains publics sont l'endroit où elles se voient le plus fréquemment et le plus librement; elles s'y donnent souvent rendez-vous et y vont en véritables parties de plaisir. Quand une femme a chez elle une de ses amies, son propre mari n'a pas le droit d'entrer sans avertir et sans être invité, afin que l'étrangère ait le temps de mettre son voile. Les médecins ne peuvent entrer au *harem* qu'accompagnés par le mari ou des esclaves de confiance. S'il leur faut tâter le pouls à la malade (et c'est ordinairement là que s'arrêtent les investigations des médecins orientaux), le bras doit être préalablement recouvert d'une étoffe de mousseline, pour empêcher un contact trop intime. Jamais les médecins n'assistent aux accouchements. On appelle toujours, dans ce cas, des sages-femmes ou *ébé-qadinlar*.

La garde du *harem* du sultan est confiée à des eunuques noirs, dont le chef porte le titre de *qizler aghasi* (chef des filles) ou de *dari seadet aghasi* (chef de la maison de félicité). Tous les eunuques ou *qaponoghlanlar* (garçons de la porte) sont soumis à son autorité, et sont au nombre d'environ quatre cents. Il y a deux *qizler aghasi :* le *qizler aghasi* du nouveau et le *qizler aghasi* du vieux palais. L'un a la surveillance des femmes du sultan régnant, l'autre de celles de son prédécesseur. Le *qizler aghasi* du palais neuf jouit d'une très-grande influence auprès du sultan. Généralement, cette charge importante est confiée à un eunuque noir; cependant, elle a été quelquefois aussi accordée à des eunuques blancs. L'administration des mosquées et des affaires des deux *haremeïn* ou villes saintes (la Mecque et Médine) rentrent également dans les attributions du *qizler aghasi*. Immédiatement au-dessous de lui viennent : le *validè aghasi* (agha de la mère), ou premier eunuque de la sultane mère; le *schahzadèler aghazi*, ou premier eunuque, gouverneur des princes; le *khazinèdar aghasi*, le trésorier du *harem ;* le *buink oda aghasi* ou surveillant de la grande chambre (des femmes); le *kutchuk oda aghasi*, surveillant de la petite chambre, et, enfin les deux imans de la mosquée du *harem*. Le *qizler aghasi* dirige toutes les affaires du *harem* et est presque toujours aux côtés du sultan. Une chose aussi curieuse qu'extraordinaire, c'est que cet eunuque possède un *harem* pour son usage particulier.

Toutes les femmes du *harem* du Grand Seigneur sont des esclaves, et aucune Turque libre ne peut y entrer. Les plus estimées sont celles qui proviennent de Circassie et de Géorgie. C'est parmi ces femmes que le sultan choisit ses épouses; malgré la défense du Coran qui n'en permet que quatre, les sultans en prenaient cinq jusqu'à Ibrahim, qui a été jusqu'à sept. Ces épouses, en quelque sorte légitimes, portent en turc le nom de *qadin* (dames) ; elles se distinguent en première, seconde, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième *qadin*. Ce ne sont cependant pas des sultanes. Ce dernier titre est réservé à la mère, aux sœurs et aux filles du sultan. Toutes les autres femmes qui font parti du *harem* s'appellent *odaliq* (proprement chambrières), dont nous avons fait par corruption odalisques. Toute *odaliq* qui a eu l'honneur d'attirer particulièrement les regards du sultan est mise dans un appartement séparé et servie par des esclaves et des eunuques particuliers. La première qui donne un enfant au Grand Seigneur a droit au titre de *khassègui sultan* (sultane favorite). Toute femme qui donne ensuite un enfant prend le nom de *khassègui*, jouit de certains priviléges et reçoit pour *bachmaqliq* (argent des pantoufles, comme nous dirions en français pour ses épingles) une somme qui n'est jamais au-dessous de 500 bourses (25,000 piastres).

La *validè sultan*, ou mère du sultan régnant, jouit des plus grands priviléges : elle seule a droit de porter le visage découvert, afin que tout le monde puisse la reconnaître et lui rendre les respects qui lui sont dus. Elle a, la plupart du temps, une grande influence dans les affaires de l'Etat, et règne souvent sous le nom de son fils, comme, par exemple, la mère de Sélim III. La sultane, qui ne prend le titre de *validè sultan* qu'au moment où son fils est sur le trône, est forcée de le quitter lorsqu'il meurt.

Pendant l'hiver, les femmes habitent le *harem* d'hiver; pendant l'été, elles habitent le palais neuf qui est au bord de la mer. Toutes les commodités s'y trouvent jointes au luxe le plus splendide : bains, jardins, kiosques, pavillons, tapis, tentures, galeries, allées, parterres, etc., tout y est réuni.

Tout ce qui vient d'être dit des *harems* turcs peut également s'appliquer aux *harems* des Persans, qui montrent peut-être encore plus de rigueur dans la séquestration de leurs femmes. Chardin donne, à ce sujet, des détails pleins d'intérêt et d'exactitude. Lorsque les femmes persanes sortent (ce qui arrive ordinairement vers le soir), elles sont accompagnées d'eunuques armés de longs bâtons, qui crient à haute voix pour arrêter les gens, et frappent rudement ceux qui ne veulent pas s'éloigner. Non-seulement il faut quitter les rues dans lesquelles elles passent, mais même les maisons d'où l'on pourrait les apercevoir. Chardin rapporte qu'il vit tuer sous ses yeux des hommes qui n'avaient pas obéi assez rapidement.

Dans les développements qui précèdent nous avons surtout envisagé le *harem* au point de vue historique, classique et même poétique. C'est bien là le séjour anticipé de ces houris auxquelles fait rêver le paradis de Mahomet; c'est bien là, dans ces demeures secrètes et profondes, qu'habite ce bonheur sensuel si vanté par les historiens et les poëtes arabes. Sans doute, la peinture est exacte, si l'on se reporte aux mœurs et aux coutumes antiques, envisagées à travers le prisme trompeur créé par le temps et l'éloignement. Mais il paraît qu'il faut dire avec le poëte : *Quantum mutatus ab illo !* Si nous devons en croire les relations modernes, et surtout contemporaines, le *harem* présente aujourd'hui un aspect beaucoup plus prosaïque que dans les *Mille et une nuits*. Plusieurs voyageurs ont pu, grâce au relâchement de la discipline orientale, porter leurs pas et leurs regards profanes jusqu'au fond de ces sanctuaires de l'amour physique, et nous ont initiés à tous les secrets de la famille chez les peuples orientaux. Ces infractions aux antiques usages ont naturellement commencé par constituer un privilége au profit des femmes. Lady Montague, au siècle dernier, fut la première à franchir les barrières jusque-là insurmontables, et la tradition, la chronique scandaleuse si l'on veut, prétend même qu'elle poussa la curiosité jusqu'à apprendre *ex experto* toutes les coutumes du *harem*. De nos jours, la célèbre princesse Belgiojoso a longtemps vécu en Orient; elle a été admise dans l'intimité de nombreux pachas, et nous a laissé sur ses excursions des récits très-curieux. Voici les passages les plus saillants de la peinture qu'elle fait des *harems* orientaux au XIXe siècle.

« Le mot de *harem* désigne un être complexe et multiforme. Il y a le *harem* des pauvres, celui de la classe moyenne et du grand seigneur, le *harem* de province et celui de la capitale, celui de la campagne et celui de la ville, du jeune homme et du vieillard, du pieux musulman regrettant l'ancien régime et du musulman esprit fort, sceptique, amateur de réformes et portant redingote. Chacun de ces *harems* a son caractère particulier, son degré d'importance, ses mœurs et ses habitudes. Entrons dans le *harem* d'un bourgeois ou d'un gentilhomme campagnard. Qu'avant tout, la voyageuse privilégiée qui veut visiter ce triste lieu ne se fasse aucune illusion qu'elle se prépare à surmonter bien des répugnances. Un escalier de bois, aux marches disjointes et vermoulues, aboutit aux appartements supérieurs, qui consistent en un grand vestibule donnant accès dans quatre chambres. Une de ces chambres est réservée au seigneur du lieu, qui l'habite avec sa favorite du moment. Les autres pièces sont occupées par le reste de ce qu'on appelle ici la famille. Femmes, enfants, hôtes du sexe féminin, esclaves du maître ou des maîtresses composent la population du *harem*. Il n'y a pas, en Orient, de lits proprement dits ni de chambres spéciales consacrées au repos. De grandes armoires contiennent, pendant le jour, des amas de matelas, couvertures et oreillers. Le soir venu, chacune des habitantes du *harem* tire de l'armoire ce qui lui est nécessaire, fait son lit par terre, n'importe où, et se couche tout habillée. Quand une chambre est remplie, les survenantes s'établissent ailleurs, et si les chambres sont encombrées, les dernières venues se placent dans le vestibule ou sur l'escalier. Rien n'est plus déplaisant pour des yeux européens que l'aspect de ces dames se levant le matin dans leurs atours de la veille, froissés et fanés par la pression du matelas ou par les mouvements irréguliers du sommeil. La famille du riche, du noble, du puissant seigneur de Constantinople présente le même spectacle d'immoralité et de turpitude naïve; là encore la soie et le brocart ne cachent qu'un hideux squelette. Les dames de ces *harems* de premier ordre ne portent pas durant une semaine ni un mois le même costume froissé et souillé : chaque matin, au sortir de leurs couches somptueuses, elles quittent les vêtements de la veille et les remplacent par de nouveaux atours. Leurs robes, leurs pantalons et leurs écharpes sont de fabrique lyonnaise, et quoique les fabricants européens n'envoient en Orient que le rebut de leurs manufactures, ces rebuts sont encore d'un fort bel effet lorsqu'ils enveloppent les formes magnifiques d'une de ces Géorgiennes ou de ces Circassiennes dont les *harems* sont peuplés. Ces deux genres de beautés ont des caractères bien différents. Autant la Géorgienne est sotte et hautaine, autant la Circassienne est fausse et rusée. L'une est capable de trahir son seigneur, l'autre de le faire mourir d'ennui.

» La grande occupation de ces dames, c'est la toilette; aussi les trouvez-vous, à toute heure, vêtues de crêpe ponceau ou de satin bleu de ciel, la tête couverte de diamants, des colliers à leur cou, des pendants à leurs oreilles, des agrafes à leur corsage, des bracelets à leurs bras et à leurs jambes, des bagues aux doigts. Quelquefois, des pieds nus paraissent à travers la robe de crêpe rouge, et les cheveux sont coupés carrément sur le front, comme ceux des hommes de nos pays. Les manières du beau monde féminin sont censées exprimer le plus profond respect, mêlé d'une crainte révérencieuse, envers le seigneur du *harem*. Qu'il entre, et le silence se fait aussitôt. L'une de ses femmes lui ôte ses bottes, l'autre lui met ses pantoufles, celle-ci lui offre sa robe de chambre, celle-là lui apporte sa pipe, ou son café, ou ses confitures. Lui seul est en possession du droit de porter la parole, et lorsqu'il daigne s'adresser à l'une de ses compagnes, celle-ci rougit, baisse les yeux, sourit et répond à voix basse, comme si elle craignait de faire cesser le prestige et de s'éveiller d'un rêve trop doux pour qu'il puisse durer longtemps. Tout cela n'est qu'une comédie dont personne n'est dupe, pas plus qu'on ne l'est chez nous des airs d'innocence et de timidité d'une pensionnaire. Au fond, toutes ces femmes ont peu de sympathie pour leur seigneur et maître. Ces femmes, si aisément et si doucement émues, dont la voix n'est qu'un faible murmure, s'adressent les unes aux autres de fort gros mots, sur un diapason aigre et criard, et il n'y a guère d'extrémités auxquelles elles ne puissent se porter contre celle d'entre elles qui jouit de la faveur du sultan.

» Les grandes dames de Constantinople ne se contentent pas de voir le monde à travers le grillage de leurs fenêtres; elles vont se promener dans la ville, dans les bazars, partout où il leur plaît, et sans être soumises à aucune surveillance incommode. Les femmes vénitiennes jouissaient jadis, grâce à leur masque, d'une excessive liberté; le voile des femmes turques rend à celles-ci le même service. Le mari le plus jaloux passerait auprès de son épouse sans se douter de son malheur; car non-seulement le voile couvre le visage, non-seulement le feradjah, sorte de manteau, couvre toute la personne et lui donne l'air d'un paquet, mais voiles et feradjah sont tous de même étoffe, de même forme et presque de même couleur : c'est un domino qui ressemble à tous les dominos. Les dames turques sont donc assurées de garder leur incognito aussi longtemps qu'il leur plaît, et l'infidélité n'est point accompagnée de danger. Dès lors, pourquoi seraient-elles fidèles? Serait-ce par amour pour leurs maris? Elles les détestent. Serait-ce par respect pour leurs devoirs? Le mot même de devoir n'a pour elles aucune sorte de signification. Elles font donc l'usage qui leur plaît de la liberté que les mœurs leur accordent. On peut en appeler aux Européens qui ont habité la ville de Constantinople; ils avoueront, s'ils veulent être sincères, qu'ils ont noué plus d'une intrigue amoureuse dans les rues et dans les bazars. La morale de ceci, c'est que les meilleures précautions ne valent rien là où l'idée de devoir a disparu. »

Le comte de Beauvoir fait la peinture suivante du *harem* du sultan de Java, que, par une faveur singulière, il lui a été donné de voir en compagnie des princes d'Orléans :

« Mais voici le moment où notre réception, déjà si extraordinaire, devient palpitante : en route pour le *harem!* Le sultan va causer une surprise à celles qu'il aime, et faire franchir pour la première fois à des Européens ce seuil sacré du bonheur conjugal. Nous ne tardons pas à entrer dans la salle la plus étrange, où nos yeux dévorent un fouillis de dorures, de nattes, d'arabesques, de lits historiés et enluminés; là s'élèvent à l'intérieur des escaliers tournants de bois de sandal, de petits pigeonniers, sortes d'autels haut perchés, autour desquels brûlent des parfums suaves dans des coupes suspendues et voilées légèrement par la fumée qui se perd en tourbillonnant. Dans cette salle, qui peut avoir 150 mètres de profondeur, il y a comme des vallées et des montagnes; les boiseries ciselées à jour en font un labyrinthe, et des femmes effrayées y circulent comme des ombres fugitives. Mais le sultan appelle, et nous avons devant nous l'essaim charmant, par la jeunesse plus que par la couleur, de ses quarante femmes, vraies poupées de cire bien luisantes, toutes souriantes à son regard et langoureuses dans leurs poses. Leur buste, élégant et fait au moule, n'est orné que de colliers et de joyaux; un *sarrong* rose est noué sur leurs hanches. Je crois rêver, en vérité, emporté par un songe des *Mille et une nuits*. Le sultan nous présente à sa mère et à quatre autres bonnes vieilles momies, qui étaient également femmes de feu son père; puis vient le tour de ses filles, dont la plupart ont pour tout vêtement une parure de diamants. Elles sont au nombre de quarante-huit; le sultan s'étant marié à douze ans, cela lui fait une moyenne de trois filles par an, à ajouter à deux fils. »

A Siam, comme on le sait, il y a deux rois; quand l'un des deux meurt, on l'embaume et on le garde dix mois avant de l'enterrer; pendant tout ce temps, son *harem* entier ne cesse pas d'être réservé pour son usage personnel. Au lever et au coucher du soleil, ses centaines de femmes viennent l'embrasser et lui faire leurs protestations d'amour. Aux yeux des Siamois, ce n'est pas du veuvage, c'est de la vie conjugale prolongée. Voici, sur les *harems* des mandarins de Siam, quelques détails donnés également par M. de Beauvoir :

« Chaque mandarin possède un *harem* de douze, vingt ou trente femmes, suivant son caprice et son budget; selon son degré dans la hiérarchie, il doit se distinguer par le nombre et la qualité de ses femmes. Parmi elles, une seule est dite *grande*, c'est celle qui a été épousée après les *kan-mack* ou fiançailles solennelles; toutes les autres sont réputées *petites*. Presque toutes sont achetées; mais je n'ai pu savoir au juste le prix moyen; j'en vois du prix de 700 à 800 francs, qui sont fort gentilles; avec 1,500 francs, on doit acquérir des créatures vraiment angéliques. Chose essentiellement bizarre et paradoxale, c'est la grande femme qui est chargée de faire les achats de remonte du *harem;* c'est elle qui a la haute main sur toute la troupe, qui la mène à la promenade, préside à la cuisine, au logement, à la toilette. Mais aussi, elle seule peut hériter et donner naissance à l'héritier du nom et de la fortune; elle seule ne peut pas être vendue. Quant aux autres, *lascivum, sed miserabile pecus*, si elles font, par leurs grâces, leur beauté et leur jeunesse, les délices du maître, elles ne sont pourtant qu'une marchandise, et lorsque le mandarin perd au jeu, achète des terres ou fait de mauvaises affaires de commerce, sa bourse épuisée, il paye en femmes et en enfants, qui deviennent, à un taux fixé par la loi, la propriété du créancier. Voici en quelques mots la hiérarchie de ces *harems*. En tête, la grande mandarine, vieille matrone, en général, dont le crâne rasé n'est plus ombragé que par un toupet blanchi, et dont les mollets se rident; puis viennent quinze ou vingt petites jeunes femmes coquettes et pimpantes, avec l'écharpe sur la poitrine, si elles sont achetées depuis moins de deux ans, sans autres vêtements que des colliers d'or jusqu'à la ceinture, si la lune de miel est passée; la reine du moment, favorisée par le maître, se distingue souvent par la surabondance des joyaux. »

Mais, de tous les *harems*, le plus connu, celui qui les personnifie tous, c'est le *harem* du sultan de Constantinople, moins encore à cause du nombre de ses femmes et du luxe de ses appartements, que par le souvenir qu'ont laissé les sanglantes tragédies domestiques qui s'y sont passées. Rappelons en quelques mots son histoire et le nom des principales favorites qui y ont joué un rôle important.

La première est la fameuse Roxelane, née à Sienne, en Italie, de race noble, et qui eut la bonne fortune de captiver Soliman le Magnifique, dont une foule d'autres beautés se disputaient les regards. Souveraine absolue dans le *harem*, après avoir donné au sultan quatre fils et plusieurs filles, elle visa plus haut et ambitionna le titre d'épouse. La politique ombrageuse des sultans n'admettait que des esclaves dans le *harem ;* Roxelane se fit épouser devant le cadi, et remplit le palais de ses fureurs jalouses. Sa première victime fut Mustapha, que Soliman avait eu d'une Géorgienne. Après avoir vainement essayé de l'empoisonner, elle l'excita indirectement à la révolte, et Soliman le fit étrangler par les muets. Elle noua beaucoup d'autres intrigues pour assurer à ses fils la possession du trône; mais la mort l'arrêta dans le cours de ses vengeances.

Les femmes n'eurent aucune influence sous le règne de Sélim, et le *harem* devint un séjour triste et muet, où les eunuques gouvernèrent despotiquement les odalisques. Sous Mourad III, on vit la Vénitienne Baffa conserver pendant quinze ans une puissance absolue, que lui assurait son incomparable beauté. A la mort de Mourad, une horrible tragédie se joua dans le sérail : Mahomet III prononça l'arrêt de mort de dix-neuf jeunes princes, ses frères, qui furent étranglés, et de dix odalisques enceintes, qu'on jeta dans la mer. La favorite du nouveau sultan fut une Grecque nommée Elenka, qui, effrayée du sort qui l'attendait à la mort de Mahomet, parvint à s'enfuir avec son fils. La sultane mère, Baffa, reprit alors le pouvoir et l'exerça jusqu'à la mort de son fils, dirigeant toutes les affaires du fond de ses appartements.

Achmet II accorda sa faveur à une esclave nommée Kiosem, qui devait égaler l'habileté, la perfidie et la cruauté de Roxelane. Cette femme, qui est la Catherine de Médicis de l'histoire turque, parvint à gouverner l'empire pendant le règne de deux de ses fils, Mourad IV et Ibrahim; ce ne fut pas, toutefois, sans résistance et sans rencontrer de grandes difficultés. C'est ainsi qu'il lui fallut triompher de la cruauté de son fils, Mourad IV. Ce prince avait proscrit l'usage du tabac, sous peine des supplices les plus cruels, car il faisait piler les délinquants dans un mortier de pierre. Un jour, il trouva sa mère, la sultane Kiosem, le chibouk entre les lèvres. A cette vue, il entra dans une telle fureur, que la princesse dut se jeter à ses genoux pour obtenir sa grâce. Cependant, plusieurs favorites menaçaient son influence, entre autres une Arménienne, d'une taille majestueuse et d'une beauté incomparable, dont le sultan Ibrahim s'était vivement épris. Kiosem, sous prétexte d'une fête, l'attira dans ses appartements, la fit étrangler sous ses yeux, et dit au sultan qu'elle était morte par accident.

De semblables révolutions de palais n'étaient pas rares; après la mort d'un sultan, toutes les esclaves et odalisques à qui l'on faisait grâce de la vie allaient finir leurs jours dans une reclusion obscure. Kiosem fut tuée dans une révolte des janissaires, et aucun souvenir ne s'attache aux sultanes et aux favorites qui sont venues après elle. Après la destruction des janissaires, le sultan Mahmoud abandonna pour toujours le sérail, et alla demeurer dans son palais du Bosphore.

Aujourd'hui, le sultan régnant, Abd-ul-Aziz-Khan, n'a plus de *harem :* il a déclaré qu'il ne voulait avoir qu'une femme, et n'a gardé au sérail que les sultanes mères de princes.

HAREMBURE (L.-François-Alexandre, baron DE), général français. V. HARAMBURE.

HAREN (Jean DE), théologien protestant, né à Valenciennes. Il vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Etant à Genève pour ses études, il s'acquit l'amitié de Calvin, qu'il calomnia plus tard, fut consacré ministre, et remplit pendant dix-huit ans les fonctions de son ministère. On a de lui une lettre datée de Strasbourg (octobre 1576), dans laquelle il repousse le reproche d'anabaptisme qui lui avait été adressé. Il dit dans cette lettre, adressée à Th. de Bèze : « Monsieur, croyez que je tiens les anabaptistes pour trompeurs, gens misérables et séduits, et non pour gens de bien. Depuis sept ans que je suis marié, Dieu m'a donné trois enfants. Je les ai tous fait baptiser en l'Eglise du Christ. » Quelques années après (1586), Haren passa au catholicisme, décria la Réforme et les réformés, ce qui ne l'empêcha pas d'embrasser de nouveau le protestantisme en 1610, et de le professer dans le temple wallon de Wesel, après avoir fait pénitence. On a de lui : *Brief discours des causes justes et équitables qui ont mené M. J. Haren, jadis ministre, de quitter la religion prétendue réformée pour se ranger au giron de l'Eglise catholique; auquel sont adjoustées certaines demandes chrestiennes, proposées par ledit J. Haren à un certain ministre protestant, touchant les principaux points de la religion catholique* (Anvers, 1587, in-12) ; *Treize catéchèses contre Calvin et les calvinistes* (Nancy, 1559, in-12) ; *Epistre et demande chrestienne à M. Wille, ministre des estrangers wallons retirez en la ville d'Aix-la-Chapelle* (Nancy 1599, in-12).

HAREN (Adam DE), gentilhomme hollandais, un des signataires de la supplique des nobles à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche (1566). Proscrit pour sa participation à cet acte politique, il devint un des chefs des *Gueux*, contribua à la prise de La Brille (1572), et servit depuis Guillaume d'Orange et Louis de Nassau. Il mourut à Arnheim, en 1589.

HAREN (Guillaume DE), diplomate hollandais, petit-fils du précédent, né à Leeuwarden en 1626, mort en 1708. Il voyagea dans une partie de l'Europe, fut un des plénipotentiaires qui conclurent à Oliva (1660) un traité de paix entre les états généraux, Charles XI de Suède et Frédéric III de Danemark, reçut le commandement des forces dirigées contre l'évêque d'Osnabruck en 1663, puis fut chargé de diverses négociations en Angleterre et en Suède, prit part aux conférences d'Aix-la-Chapelle, et devint enfin ambassadeur à Londres en 1674 et 1702, et ambassadeur en Suède, de 1683 à 1690. Ce diplomate avait laissé des manuscrits et des documents intéressants qui furent brûlés en 1732, dans l'incendie du château de Sainte-Anne.

HAREN (Guillaume DE), poëte hollandais, né à Leeuwarde en 1713, mort en 1768. Il remplit diverses fonctions administratives, et cultiva avec succès la poésie et les belles-lettres. Son principal ouvrage est un poëme épique fort estimé, intitulé les *Aventures de Friso, roi des Gangarides et des Prasiades* (Amsterdam, 1741, in-8°), qui parut d'abord en dix-huit chants, et qui fut réduit à dix par l'auteur dans l'édition de 1758. Outre ce poëme, traduit en français par Jansen (Paris, 1785, 2 vol.), Guillaume de Haren a laissé des poésies et des odes, dont la plus remarquable est son *Ode sur les vicissitudes de la vie humaine*, traduite par le baron d'Holbach.

HAREN (Onno-Zwier DE), diplomate hollandais, frère du précédent, né à Leeuwarde en 1713, mort en 1779. Il remplit plusieurs missions diplomatiques, prit part aux manœuvres du parti orangiste, et composa des œuvres littéraires extrêmement remarquables, dont un grand nombre ont malheureusement été détruites dans un incendie. Parmi celles qui ont échappé à ce désastre, on remarque surtout les *Gueux* (1769), poëme où sont retracées les grandes luttes qui amenèrent l'affranchissement des Pays-Bas, et qui eut un succès européen (la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1785); des odes, dont la plus belle est celle qui a pour titre : *A la liberté ;* des traductions en vers de Pindare et de l'*Essai sur l'homme*, de Pope; un *Mémoire sur les poëmes nationaux ;* des tragédies, *Guillaume Ier ; Agon, sultan de Bantam*, etc.

HARENBERG (Jean-Christophe), théologien et orientaliste protestant allemand, né à Langenholtzen, près d'Hildesheim, en 1696, mort au monastère de Saint-Laurent, près de Schœningen, en 1774. Issu de parents agriculteurs, mais ne pouvant, à cause de sa faible santé, se livrer aux travaux champêtres, Harenberg se rendit à Hildesheim, où il donna des leçons pour gagner sa vie. Etant allé à Helmstædt, vers 1715, il fut chargé de l'enseignement des langues orientales. Il s'occupait en même temps de recueillir les matériaux des tomes I et II de l'*Histoire ecclésiastique* du savant professeur Halm. En 1720, il fut nommé recteur du chapitre de Gandersheim, inspecteur général des écoles du duché de Wolfenbuttel en 1733, professeur d'histoire ecclésiastique à Brunswick en 1745, et enfin prévôt du monastère de Saint-Laurent, où il mourut. On a de lui : *Introduction succincte à la théologie ancienne et moderne de l'Ethiopie et en particulier de l'Abyssinie* (Helmstædt, 1719, in-4°) ; *De lenitate frigoris hiberni in Germania sensim crescente* (Gostlar, 1721, in-4°) ; *Jura Israelitarum in Palæstina* (Hildesheim, 1724, in-4°); *Historia ecclesiæ Gandersheimensis cathedralis ac collegiatæ diplomatica* (Hanovre, 1734, in-fol.), le plus considérable des ouvrages d'Harenberg. Attaqué, il répondit par les *Vindiciæ Harenbergianæ* (Francfort et Leipzig, 1739, in-4°) ; *Palæstina* (Augsbourg, 1737) ; *De theologia primorum christianorum dogmatica* (Brunswick, 1746); *Monumenta historica adhuc inedita*, (Brunswick, 1758-1762, 3 vol. in-8°) ; *Explication de l'Apocalypse de saint Jean* (Brunswick, 1759, in-4°); *Histoire pragmatique de l'ordre des jésuites* (Brunswick, 1760-1761, 2 vol. in-4°), etc.

HARENG s. m. (a-ran; *h* asp. — du germanique : ancien haut allemand *harinc*, anglo-saxon *hœring*, allemand moderne *hering*, qui se rapporte lui-même au latin *halec*, poisson salé). Ichthyol. Genre de poissons, de la famille des clupes, qu'on pêche en grande quantité dans les mers du Nord : HARENG *frais*. HARENG *salé*. *La pêche aux* HARENGS. *Les propriétés spécifiques du* HARENG *contre la goutte sont des brides à veau et des illusions d'empiriques.* (Gui Patin.) *La perdrix multiplie plus que l'oiseau de proie; le* HARENG, *que la baleine.* (Toussenel.)

— Pêche. *Hareng blanc*, Hareng salé, mais non fumé. ‖ *Hareng bouffi*, Hareng légèrement fumé et salé, mais non mis en caque, ce qui fait qu'il n'est pas aplati. ‖ *Hareng boussard* ou *à la bourse*, Celui qui fraye. ‖ *Hareng foncier* ou *franc*, Hareng qui ne voyage pas. ‖ *Hareng gai* ou *guai*, Celui qui n'a ni laitance ni œufs. ‖ *Hareng pec*, Celui qu'on mange cru, après l'avoir dessalé. ‖ *Hareng plein*, Celui qui a sa laitance ou ses œufs. ‖ *Hareng saur* ou *sauret*, Hareng fumé.

— Pêche. *Mouler le hareng*, Le presser fortement entre les doigts, pour en détacher les écailles et les corps étrangers.

— *Supplice du hareng*, Supplice usité en Sibérie, pour les prisonniers qui ne veulent pas livrer certains secrets, et consistant à ne leur donner que du hareng fumé pour toute nourriture.

— Loc fam. *Etre serrés comme des harengs en caque*, Etre réunis dans un espace trop étroit.

— Prov. *La caque sent toujours le hareng*, On garde toujours des traces de son ancien état, de sa première éducation.

— Navig. Banc de sable, qui se forme au milieu des rivières ou des cours d'eau rapides, parallèlement à leur lit.

— **Encycl.** Ichthyol. Les *harengs* ont la bouche médiocre, le ventre caréné, dentelé; leurs ouïes sont très-fendues; aussi meurent-ils à l'instant où on les tire de l'eau; leur vessie natatoire est longue et pointue. Ils ont de nombreux cæcums.

Le *hareng* vivant est d'une couleur vert glauque sur le dos, blanche sur les côtés et le ventre. Tout son corps est couvert d'écailles, grandes et minces, d'un glacé d'argent brillant. Elles se détachent avec la plus grande facilité. Après la mort du poisson, le vert du dos se change en bleu d'indigo, qui devient progressivement de plus en plus intense.

Le *hareng*, originaire de la mer Glaciale, est très-abondant dans les baies du Groenland, de l'Islande, de la Laponie, dans les golfes du Danemark, de la Suède, de la Norvége, des mers du Nord et sur les côtes des îles Britanniques.

Les migrations du *hareng* à travers les mers, étudiées et décrites par d'excellents observateurs, nous offrent le pendant des migrations de certains oiseaux à travers les espaces atmosphériques. Ces migrations ont lieu suivant un itinéraire si constamment le même, qu'on en a tracé la marche sur des cartes.

Au mois de mars de chaque année, les *harengs* se rassemblent en une masse compacte de plusieurs centaines de millions, et disposés en trois colonnes régulières, parallèles, ayant plusieurs kilomètres d'étendue ; ils quittent les profondeurs des mers glacées du cercle polaire et se dirigent vers les côtes d'Islande. Là, ces trois colonnes prennent des directions différentes.

L'aile gauche se dirige vers les bancs de Terre-Neuve et se répand dans les golfes du nouveau monde. L'aile droite s'avance, par la mer du Nord, sur les côtes de la Norvége, franchit le détroit du Sund et passe dans la Baltique. La colonne centrale s'avance jusqu'à la pointe du Jutland, où elle se subdivise en deux bandes. La première tourne la côte orientale du Jutland et se réunit, par les Belts, à celle de la mer Baltique; la seconde s'avance à l'occident, tourne les côtes du Slesvig, du Holstein, franchit le Texel, entre dans le Zuyderzée et passe dans la mer du Nord.

Une autre colonne, détachée de l'aile droite islandaise, se dirige vers les Shetland, les Orcades, atteint les côtes d'Ecosse, rase le cap de Buchan-Ness, la côte d'Aberdeen, tourne au N. du Tay, passe devant Dunbar, se concentre à Yarmouth et se répand sur les côtes des comtés de Kent et de Sussex. De nombreux détachements de cette grande colonne se portent vers la Frise, la Hollande, la Zélande et les côtes de France. Les points de ces subdivisions ne sont pas encore déterminés; mais on a constaté que toutes les grandes colonnes se réunissent avec leurs détachements dans la Manche; arrivées là, elles disparaissent sans qu'on ait pu, jusqu'à présent, découvrir ce qu'elles deviennent.

Le *hareng* n'a jamais été pêché en Afrique ni sur les côtes d'Espagne, du Portugal, d'Italie, ni dans le bassin de la Méditerranée. Sur les côtes de France, il ne dépasse jamais l'embouchure de la Loire.

Il est désormais prouvé que le *hareng* peut vivre un certain temps dans l'eau douce. On a pris des *harengs* dans l'Oder, à 30 lieues de son embouchure; on en a pris même dans la Seine, à une égale distance de la mer, et on cite des exemples analogues en Angleterre, en Suède et en Norvége.

On répète encore, parmi les pêcheurs amis du merveilleux, que le *hareng* ne vit que d'eau pure; mais les naturalistes ont observé que ce poisson, vorace par nature, se nourrit de crustacés et de petits à peine nés de son espèce.

La fécondité du *hareng* est prodigieuse; les femelles sont plus nombreuses que les mâles, dans la proportion de 7 à 3. Chaque femelle pond chaque année de 21,000 à 36,000 œufs, selon la force de l'individu.

Le *hareng* supporte facilement le froid, mais il fuit la tourmente des vagues. Lorsque la mer est mauvaise, il s'enfonce à une très-grande profondeur, où il reste tant que dure la tempête. Les pêcheurs disent alors qu'*il tient le bec dans le sable*.

Dans les nuits calmes et sereines de l'été, lorsque la lune brille à l'horizon, on peut voir des colonnes de *harengs*, de 5 à 6 milles de longueur sur 3 ou 4 de largeur, raser la surface de la mer et offrir le magnifique spectacle d'une immense et brillante nappe argentée, reflétant le saphir, l'émeraude, les plus éclatantes nuances des pierres précieuses. Les pêcheurs appellent ce phénomène l'*éclair du hareng;* en anglais, *herring's blink*.

Les colonnes de *harengs* en marche ne se laissent arrêter ni effrayer par aucun obstacle. C'est là le caractère dominant de toutes les migrations des poissons, des volatiles et des animaux terrestres. Avec la rapidité et l'élan de leurs colonnes, les *harengs* culbutent ou rejettent à la côte des poissons dix fois plus gros qu'ils rencontrent sur leur passage.

L'ordre de marche des *harengs* en trois colonnes serrées, constaté par les pêcheurs de Dieppe et d'Ostende, explique pourquoi, sur trente ou quarante navires de pêche stationnant à la même heure, dans les mêmes parages, un seul, placé sur la route de la colonne, peut quelquefois prendre, d'un seul coup, 150,000 harengs, tandis que les autres, placés à côté, reviennent vides.

On compte un certain nombre de *harengs* sédentaires, appelés *fonciers*, qui naissent, vivent et meurent dans les mers de l'Europe; mais ceux-là, d'ailleurs peu nombreux, font exception à la règle.

La Hollande, qui a trouvé dans la pêche du *hareng* une source féconde de prospérité, y employait, il y a un siècle, 2,000 bâtiments, et le nombre d'individus que cette pêche faisait vivre s'élevait à 400,000. On compte, dans les seuls ports de la France septentrionale situés entre Dunkerque et le Havre, trois à quatre cents navires expédiés chaque année à la pêche du *hareng*, 5,000 marins les montent; et leurs prises sont évaluées à 4 millions de francs. Les filets dont on se sert n'ont pas moins de cinq à six cents toises de longueur. Ils sont faits en fils de soie, leurs mailles ont environ un pouce de large, on les teint en noir de fumée pour ne pas effrayer le poisson. L'un des bords du filet est soutenu à la surface de la mer par de petits tonneaux vides; l'autre s'enfonce sous le poids de pierres qui y sont attachées. Les *harengs* se prennent en accrochant leurs opercules aux filets; les mailles de ceux-ci sont, en effet, assez grandes pour que le poisson puisse y engager sa tête, mais non pour que ses nageoires pectorales puissent les franchir; une fois entrés, ils ne peuvent plus ni avancer ni reculer; il